

lycée général
du Parc

académie
lyon

éducation
nationale

Mise à jour le 17 mars 2020 à 11 heures

Décisions et dispositions actualisées pour le lycée du Parc dans
le cadre de la lutte contre le Coronavirus Covid-19

**POUR TOUS LES ÉLÈVES, ÉTUDIANTS, PERSONNELS ET
ET PARENTS D'ÉLÈVES**

Le lycée est fermé jusqu'à nouvel ordre.

À compter du 17 mars 12 heures, aucun accès à l'établissement ne sera donc autorisé sauf demande exceptionnelle dûment justifiée. Celle-ci est à effectuer par mail sur la boîte électronique du lycée 0690026d@ac-lyon.fr qui est consultée régulièrement.

Les échanges avec l'établissement se feront exclusivement par mail.

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Les dispositions du 16 mars 2020 restent valables.

CONCOURS

Les dispositions du 16 mars restent valables.

Le Proviseur

Pascal CHARPENTIER

